

Réunion du Conseil Municipal **Séance du vendredi 03 décembre 2010**

L'an deux mille dix et le vendredi trois décembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

Étaient présents : Daniel MEYNADIER, Eliette VALAT, Daniel GIOVANNACCI, Elie COUDERC, Bernard ROUQUETTE, Serge GOUT, Jean Paul MARTIN, Johan VALMALLE

Absent excusé : Claire GINIER

Étaient également présents : Monsieur Bergère Judicaël et Madame Fort Myriam

Melle Valat Eliette a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Lecture et adoption du dernier compte-rendu

Présentation de Judicaël Bergère, nouveau secrétaire de la mairie

Tarifs de l'eau 2011

Le budget de l'eau n'étant pas déficitaire, le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé à l'unanimité de ne pas changer le prix de l'eau. Celui-ci, restera donc à 1€ le mètre cube jusqu'à 50 mètres cube, 0,42€ au delà et à 42 € pour l'abonnement

Travaux envisagés pour 2011

Pour Carnac et Prat Nouvel le goudron est commandé et les travaux seront exécutés en 2011

En prévision pour 2011, il faudrait :

- Refaire le chemin de Montcamp (700m) et une partie du chemin des Ablatats. Ces deux phases coûteraient environ 46000€.
- Enfouir le réseau électrique en bas de Massevaques
- Faire la mezzanine dans le garage communal. Le conseil municipal décide de commander du bois pour la construction de cette mezzanine.

Étude des devis pour le matériel des agents communaux

Le devis pour l'achat matériel pour les agents communaux est examiné par le conseil et donne délégation au maire pour passer commande.

Profils de baignade

Considérant la directive européenne du 15 février 2006, il est obligatoire de faire le profil de baignade des lieux répertoriés. Dans la commune de Rousses, un site est répertorié comme tel : Baignade du pont de Rousses, sur la rivière Tarnon. Au vu de la proposition du SIVOM « Grand Site » de prendre en charge la réalisation des profils de baignades pour 450 € (300€ par site et 150€ de maîtrise d'œuvre par site) et après lecture de la convention proposée, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer la dite convention entre la commune et le SIVOM « Grand Site ».

Déneigement 2010/2011

Le débat s'engage pour savoir s'il faut continuer à faire déneiger par le GAEC ou directement par la commune. Vu le tarif du GAEC à 62 € HT par heure, ce conseil est favorable à l'unanimité pour passer convention avec le GAEC.

Questions diverses

- **Contrat CAE** : S'il y a possibilité en 2011 d'embaucher des contrats subventionnés (CAE), le conseil municipal décide à l'unanimité qu'il en faudra un à partir de l'été prochain.
- **Agent ACMO** : Myriam Fort n'étant plus agent dans la commune, il n'y a plus de référent ACMO. Après discussion sur les deux possibilités : soit Bergère Judicaël (mais seulement à partir de février 2011), soit Ramos

Sébastien dès à présent, le conseil municipal a décidé à l'unanimité que se serait Ramos Sébastien avec son accord qui serait nommé agent ACMO sur la commune au vu des formations organisées qui seront plus utiles à un agent technique qu'à un agent administratif.

- **Les changements de régisseur titulaire sur les régies des photocopies, du transport Tapoul et de régisseur suppléant pour la Via Ferrata :** Myriam Fort n'étant plus agent dans la commune, la commune a décidé à l'unanimité de remplacer Myriam Fort par Judicaël Bergère pour toutes les régies avec son accord. Ce qui donne : Judicaël Bergère régisseur Titulaire des photocopies, régisseur titulaire du transport Tapoul et régisseur suppléant pour la Via Ferrata.
- **Contrat de 2 heures de ménages par mois :** vu que la salle polyvalente est un bâtiment montrant une image de la commune, le maire propose qu'une personne soit employée 2 heures par mois afin de nettoyer cette salle. Le conseil municipal décide à 6 voix pour et 2 abstentions que le maire signe un contrat de 2 heures par mois avec une personne souhaitant effectuer ce travail.
- **Décision Modificative :** Afin de payer une facture de travaux imputée sur l'opération du cimetière communal, un virement de crédit a été voté à l'unanimité : -400€ au compte 2151-9036 et +400€ au compte 21316-9090.
- **Taxe Locale d'Équipement :** Vu que la communauté de commune n'avait pas répondu à la proposition de travailler en commun pour la TLE, la commune se retrouvera pour déterminer l'instauration de celle-ci ou de la PVR.
- **Formations CACES des agents en CAE :** Monsieur le Maire fait connaître l'inscription de Franck Aeberhard et Laurent Wozniak à la formation CACES de 3 jours dispensée par le CNFPT. Cette formation coûte 250€ par agent et au vu du nombre de personnes inscrites à Rousses cette formation devrait pouvoir ce faire à Rousses même. Cette formation se fera sur le budget 2011. Cette proposition est acceptée par le conseil municipal.
- **Formations Habilitation électrique :** Le Maire propose l'inscription de deux agents à cette formation, mais le conseil municipal décide de ne pas donner suite.
- **Reliure registre Etat-Civil :** vu que tout les ans un registre est relié, le Maire propose de relier un nouveau registre en 2011. Cette proposition est acceptée par le conseil Municipal.
- **Demande d'ajout de nom sur le monument aux morts :** La demande d'ajouter le nom d'André Gout, mort en Indochine, porté par Eliette Valat est acceptée sous réserve que la famille soit d'accord.
- **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets :** Lecture du rapport du SICTOM des bassins du Haut-Tarn.
- **Fusion Tarn-Mimente et Pays de Florac :** information du Maire sur le projet de Fusion entre les deux collectivités.
- **Cadeau de départ de Myriam Fort :** le conseil municipal, au vu du départ de Madame Myriam FORT, décide de lui offrir un grille pain et une machine à dosette et donne mandat à Daniel GIOVANNACCI pour effectuer cette tâche.

La séance est levée à minuit.